Dernière mise à jour : 13 avril 2026

MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES VÉHICULES MOTORISÉS

BAC PRO

MAINTENANCE DES MATÉRIELS

OPTION B

EN APPRENTISSAGE

BAC PRO
NIVEAU 4

2 ANS

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Blaise Pascal – 17400 ST JEAN D'ANGELY
Tel : 05 46 32 00 80

LE MÉTIER

Sous le contrôle du chef d'atelier, le titulaire de ce bac pro organise les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation.

Il établit le diagnostic, estime le coût de l'intervention, prévoit les moyens matériels nécessaires, désigne le personnel d'exécution. Il planifie les opérations, du démontage aux essais de remise en service. Il contrôle le travail et fait respecter les règles de sécurité. En cas de besoin, il est capable d'effectuer lui-même les réparations.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Interventions sur les machines
- Etablir un diagnostic
- Planification des opérations

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Conducteur d'engins de travaux publics
- Responsable du service après-vente

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Sortie de Seconde, Première, Terminale ou de CAP du même secteur.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : Plusieurs semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : à définir.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale
Code RNCP : RNCP29700 - www.francecompetences.fr
Date d'enregistrement de la certification : Arrêté du 24 mars 2016

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Maintenance des matériels de construction et de manutention.
- BTSA Génie des équipements agricoles.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée :

alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaitre les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs

CFA ACADÉMIQUE POITIERS
Téléport 5 - LP2I 3ème étage - Avenue du Parc du Futur - 86130 Jaunay-Marigny
cfa.acad@ac-poitiers.fr

PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr